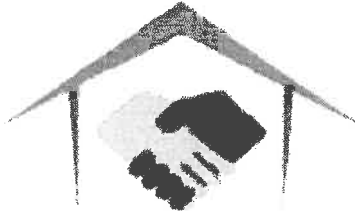


Ganshoren, le 09/06/21



**CPAS GANSHOREN OCMW**  
**Home Heydeken**

Mesdames, Messieurs,  
Chères familles,

**Concerne : Nouvel assouplissement des mesures au Home Heydeken**

Bonne nouvelle, grâce au taux de **vaccination de plus de 90% de nos résidents, 98%** pour être exacte, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer un assouplissement des mesures au sein de la maison de repos:

**1. Visites**

Aujourd'hui, nous pouvons vous informer que les **possibilités de visites reprennent conformément le règlement d'ordre intérieur** qui indique que le résident peut recevoir les visites de son choix entre **10h30 et 20h00 y compris les dimanches et jours fériés, sans perturber le service.**

**La prise de rendez-vous ne sera plus nécessaire et le remplissage de la déclaration/attestation sur l'honneur est supprimé.**

Toutefois, certaines mesures restent d'application et de nouvelles directives sont à respecter notamment :

- **La signature du registre d'entrée et de sortie est obligatoire pour tout visiteur.**  
**En signant le registre de présence, le visiteur atteste qu'il a pris connaissance de la déclaration/attestation sur l'honneur et se conforme aux dispositions prévues pour les visites.**
- Les visites de **5 visiteurs adultes par résident** sont autorisées. Cette bulle de 5 visiteurs peut changer tous les 15 jours.  
Toutefois le nombre de visiteurs **reste limité à 2 personnes à la fois**. Un ou deux enfants de moins de 12 ans peuvent accompagner.
- Les visites en chambre sont permises, mais les visites à l'extérieur ou dans les espaces communs au rez-de-chaussée (cafétéria, restaurant) restent à privilégier.
- **Les modalités et mesures sanitaires déjà mises en place restent toujours d'actualité et ce, pour chaque visiteur :** port du masque (de préférence un masque chirurgical) pendant toute la durée de la visite, distanciation physique, désinfection des mains, signature du registre d'entrée et de sortie

- **L'accès de la maison de repos est interdit aux visiteurs de retour d'une zone rouge** avant l'obtention des 2 résultats négatifs des tests imposés par l'état fédéral. En signant les registres d'entrée et de sortie le visiteur s'engage à avoir respecté les règles en vigueur en la matière.
- Nous insistons également pour ne rendre visite **qu'à votre proche** et les visites aux autres résidents ne sont pas permises.
- Nous vous rappelons qu'une **toilette** pour les visiteurs a été prévue au rez-de-chaussée à côté de la cafétéria pour des raisons de sécurité.

## **2. Cafétéria**

La cafétéria sera à nouveau accessible aux visiteurs les après-midi entre 14h et 17 heures. Toutefois la distanciation entre les tables devra être respectée et pas plus de 4 personnes autour d'une table seront admises. Le port du masque est exigé pour le visiteur lorsqu'il n'est pas assis à table.

Les consommations peuvent également être prises au restaurant ou sur la terrasse, où les mêmes règles sont d'application.

Ici, nous insistons également pour que tout visiteur respecte la consigne de ne rencontrer que son proche. Donc un résident ne peut être à table avec 2 visiteurs.

## **3. Activités –sorties**

Les activités journalières de groupes s'intensifieront progressivement, des sorties en groupe seront à nouveau organisées, tout en respectant les mesures d'hygiène requises.

Les sorties non-encadrées pour certains résidents pourront être poursuivies, avec le respect des règles fédérales applicables pour toute la population.

Le Comité des Résidents continuera à se réunir, mais uniquement avec les résidents de la maison de repos (avec information aux membres de la famille) afin de maintenir et de garantir leur participation à la vie quotidienne de la maison de repos.

Toutes ces mesures devront être appliquées collectivement (sans distinction entre personnes vaccinées et non-vaccinées).

Ces nouvelles mesures d'assouplissement tant attendues représentent la lumière au bout du tunnel. Cependant, nous vous rappelons qu'elles devront être adaptées en cas de changement de la phase épidémique au sein de la maison de repos. Raison pour laquelle nous nous permettons encore d'insister auprès de chaque visiteur de respecter toutes ces précautions afin que nos résidents puissent pleinement profiter de vos visites.

Pour plus de renseignements concernant ces nouvelles informations, ou pour toute autre question, Madame VANDEN BRANDT, assistante sociale reste à votre disposition (02/600.19.33 - [evandenbrandt@cpasgan.irisnet.be](mailto:evandenbrandt@cpasgan.irisnet.be)).

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration lors de ces derniers mois.

A très bientôt.

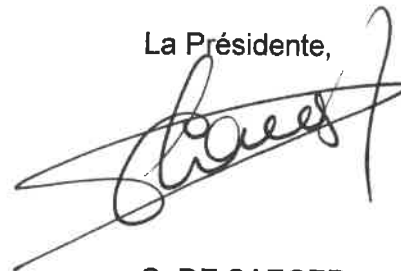
Cordialement,

Le Secrétaire général temporaire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

P. PARDON

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'C' and 'S' with a long horizontal stroke extending to the right.

C. DE SAEGER